






ASSOCIATION SPORTIVE MARIE CLOTILDE

Partie à découper et à apporter le mercredi 12 septembre

Activités	Jours et horaires	Tarifs	Pièces à fournir
Danse contemporaine Hip-Hop	Lundi sur la pause du midi.	65€	Autorisation parentale, Charte Sportive, Photo d'identité, Chèque du montant. PS : si votre enfant participe à 2 activités, il faudra 2 dossiers d'inscription, le chèque sera mis dans un des deux dossiers.
Athlétisme 	Lundi : 17h-18h. Mercredi : -Né en 2007 et 2006 : de 13h30 à 14h30. -Né en 2005 et avant : 14h30-15h30.	80€	
Badminton 	Mardi : 12h55-13h50		
Tir à l'arc 	Lundi : 12h00-12h50 ou 13h-13h50 Jeudi : 17h-18h		
Tennis 	Mercredi: -12h30-13h30. -13h30-14h30. -14h30-15h30		
Escalade 	-Lundi 12h-13h30. -Mardi 12h-13h30. -Mercredi 12h30-14h30		
Multi sports	2 aux choix parmi les activités proposées	En fonction des activités	120€
	1 activité + escalade	En fonction des activités	160€

Le chèque est à libeller à l'ordre de : « **Association Sportive Marie Clotilde** »

En cas de difficultés financières, veuillez prendre rendez-vous avec Mme SAINT REMY lors de la réunion de rentrée du niveau de votre enfant.

IMPORTANT

- L'inscription à l'Association Sportive entraîne impérativement la présence de l'élève à chaque séance. En cas d'absence, les parents devront avertir le professeur concerné à l'avance dans la mesure du possible (**l'établissement préviendra les familles en cas d'absence non justifiée**).

L'inscription ne sera définitive qu'au regard du nombre d'inscrits.

Partie à conserver

DOSSIER D'INSCRIPTION

M., Mme

Parents de en classe de

Autorise(nt) leur enfant à participer à l'Association sportive et à utiliser les transports en commun (accompagné) dans le cadre des éventuels déplacements.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Escalade lundi midi | <input type="checkbox"/> Athlétisme lundi (seulement) |
| <input type="checkbox"/> Escalade mardi midi | <input type="checkbox"/> Athlétisme mercredi (seulement) |
| <input type="checkbox"/> Escalade mercredi | <input type="checkbox"/> Athlétisme lundi et mercredi |
| <input type="checkbox"/> Tennis Mercredi | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc lundi 12h |
| <input type="checkbox"/> Badminton mardi | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc mardi 13h |
| <input type="checkbox"/> Danse lundi midi | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc jeudi 17h |

NOM Prénom..... Classe

Date de naissance

Adresse

.....

Coordonnées des parents :

Père : Travail..... Portable :.....

Mère : Travail..... Portable :.....

Mail (lisible).....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

Date et signature(s) :

TSVP

CHARTRE SPORTIVE

Je soussigné(e) avoir choisi de participer à la vie de l'Association Sportive de mon collège pour l'année scolaire.

Je m'engage ainsi à :

- **Article 1** : Avoir un esprit sportif.
- **Article 2** : Arriver à l'heure à chaque entraînement.
- **Article 3** : S'investir régulièrement.
- **Article 4** : Fournir un justificatif pour toutes les absences.
- **Article 5** : Ne pas abandonner en cours d'année sauf sur avis médical.

Tout manquement à cette charte sportive pourrait entraîner l'exclusion définitive de l'adhérent.

Signature de l'adhérent :

Signature des parents :

Informations pour l'inscription.

Toutes les inscriptions se dérouleront le même jour au collège le :

Mercredi 12 Septembre de 14h à 16h.

Les élèves peuvent venir s'inscrire seuls.

IMPORTANT :

L'autorisation parentale, la signature de la charte ainsi que les frais d'engagement sont indispensables le jour de l'inscription.

Le chèque est à libeller à l'ordre de :

« **Association Sportive Marie Clotilde** »